



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E193885

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2026

ÉDITÉ LE

10/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/06/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTES 900 612 698

Siret : 900 612 698 00010

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 550980

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 112121240001

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 112121240001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : A.I.P.S. CONCEPT OUVERTURES

7 RUE HENRI BECQUEREL  
PARC ACTIVITES DE LA GRAND'HAIE  
44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES

Téléphone : 02 40 04 57 79

Fax :

Portable : 06 82 73 00 72

Site Internet : <http://www.aips-concept-ouvertures.fr>

E-mail : [aips44mcm@gmail.com](mailto:aips44mcm@gmail.com)

Responsabilité légale :

CHAUVEAU ANTHONY GÉRANT / COLAS DAVID GÉRANT / MESNARD YANN GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	27/06/2024
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	03/09/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	26/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	25/06/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/07/2021
o Fenêtres de toit	01/07/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/07/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/09/2025

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.